



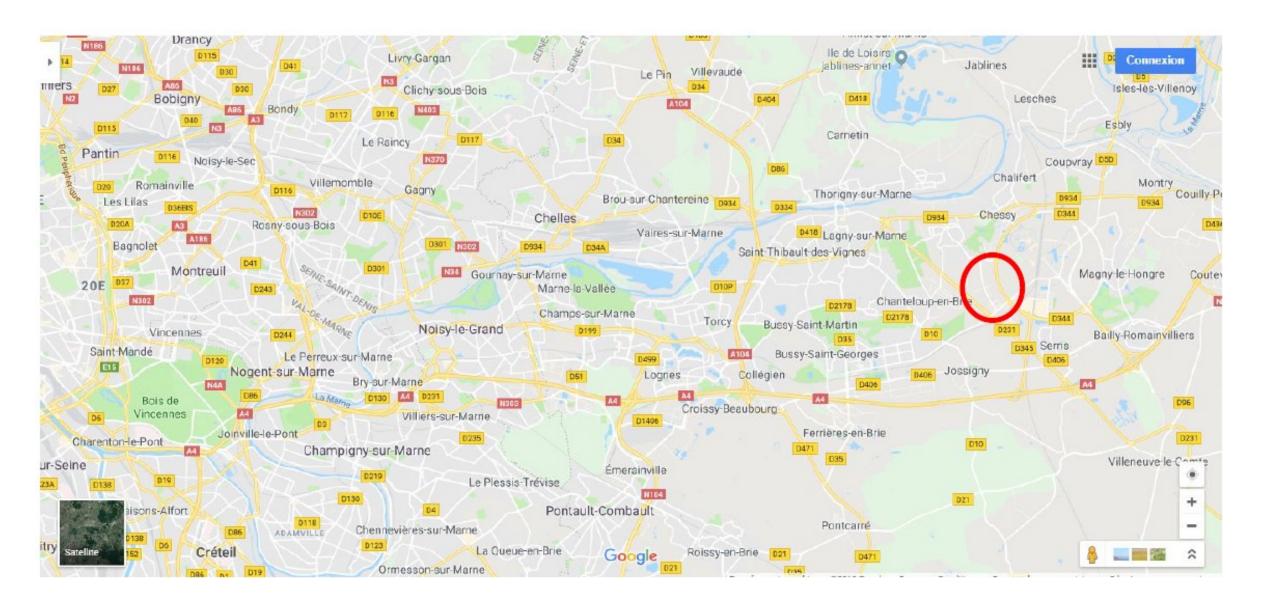
COEUR AGRO URBAIN

Vers une agriculture urbaine économiquement viable

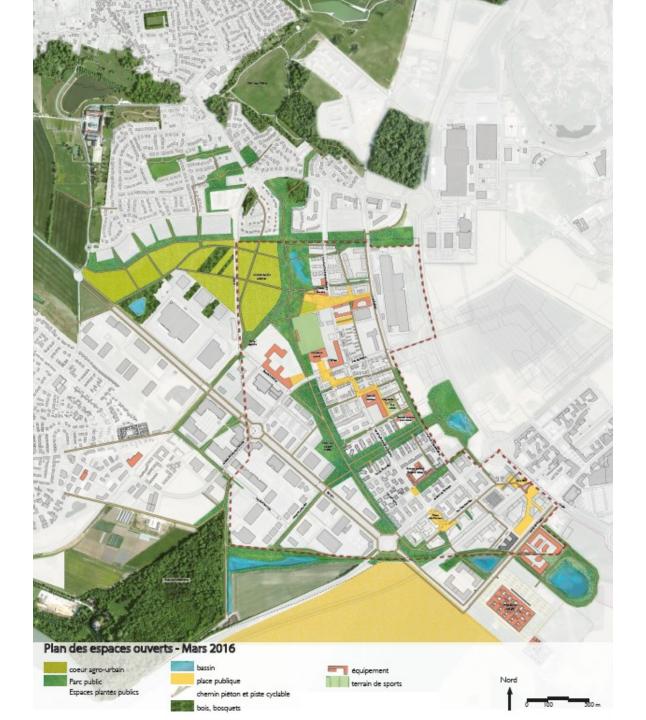


Atelier CEREMA 26 juin 2019

EpaMarne EpaFrance l'âme dans l'aménagement



EpaMarne EpaFrance l'âme dans l'aménagement





1 I PLAN-GUIDE ÉCOQUARTIER DE MONTÉVRAIN : LES FONDAMENTAUX













<u>Projet :</u> Installer des exploitants en maraîchage biologique sur 20ha de l'Ecoquartier de Montévrain

Maître d'ouvrage: EPAMARNE

Maître d'œuvre: Atelier Philippe Madec (architecte mandataire), Agence Folléa-Gautier (paysagiste), Infraservices (VRD), Ecologie urbaine et citoyenne (AMO DD)

<u>Partenaires</u>: Montévrain, Chanteloup-en-Brie, Communauté d'Agglomération Marne et Gondoire, Département 77, Région IDF, Chambre agriculture 77, Terres de liens, CEREMA, Ministère de la cohésion des territoires, Caisse des Dépôts



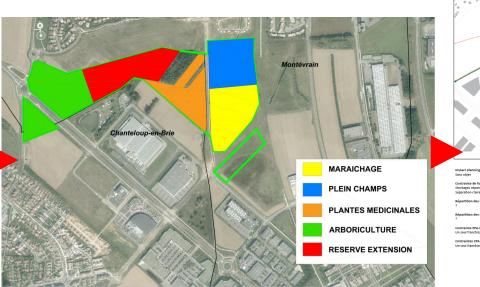
1. Des études de faisabilité (eau, sol, économique) et une préfiguration

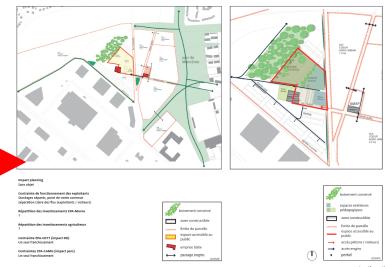
- 2. Un appel à manifestation d'intérêt
- 3. La co-construction du projet avec l'équipe retenue

















Parcelle n°8



Parcelle n°13



Parcelle n°17



Parcelle n°3



Parcelle n°10



Parcelle n°14



Parcelle n°18



Parcelle n°4



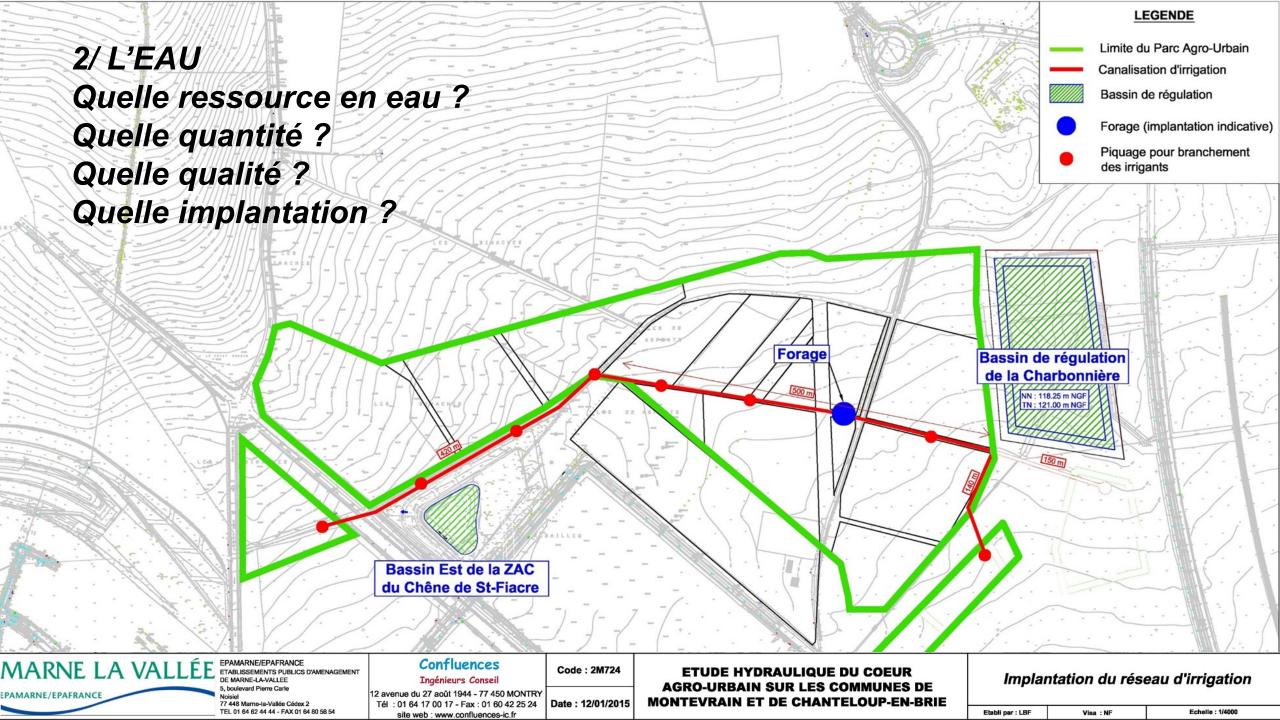
Parcelle n°11



Parcelle n°15



Parcelle n°18





3/ LE MODELE ECONOMIQUE : quelle consommation des ménages ?

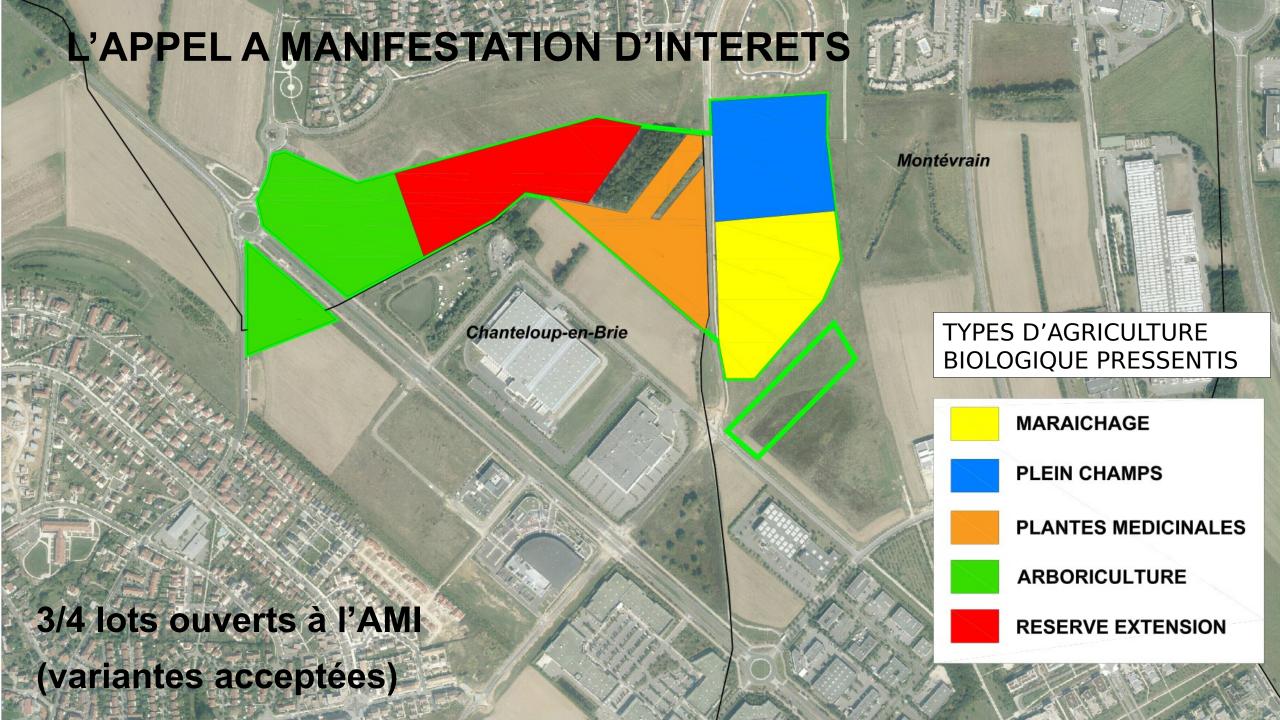
pommes, poires, miel, confiture...

Vendredi après-midi

marché Analyse des principaux lieux de vente en circuits courts identifiés dans la zone de chalandise (complémentarité et concurrence) Ferme de la Marche AMAP de Carnetin Temps de trajet isochrone de 10 minutes Maraîcher Maraîcher: M. DESAINDES, à St Autres produits: volailles, œufs, Augustin (proche Coulommiers) produits régionaux... <u>о</u> Vendredi et samedi, fin d'après midi + S Vente de foin pour des chevaux matin **CAT La grange au bois** Etude AMAP de Magny le Hongre **Plantes** (en cours de création) Maraîcher: M. MAURICE, à Lagny AMAP de Lagny sur Marne Maraîcher à Coulommiers Ferme de Saint-Thibault **Produits laitiers** Cueillette du Plessis Autres produits : cidre, jus de pommes, bière de la Brie, charcuterie... Maraîchage et fruits Tous jours en fin d'après midi + S matin Autres produits : gamme complète Mardi au dimanche et jours fériés AMAP de Rentilly Ferme de Courberonne Maraîcher: M. DESAINDES, à St Pomme de terre Augustin (proche Coulommiers) Autres produits: produits de saison,

4/ ANIMER, PREFIGURER Préparer le terrain – nivellement de la terre végétale THE PARTY OF THE PERTY OF THE P Prendre en compte et remettre en état l'existant – ancien chemin rural Travailler avec les agriculteurs locaux – engrais vert







Le Comité de pilotage de décembre 2017 a retenu le projet du groupement constitué de Jean-Louis Vaudescal, Vincent Martin, Yseult Delgeon, et Moussa Alawieh pour les raisons suivantes :

Projet en phase avec l'esprit du cœur agrourbain : **espace productif,** peu d'artificialisation





Forte valorisation du **lien**à **l'Ecoquartier**: vente
sur place, activités
pédagogiques, 1 AMAP à
Montévrain

Un projet à dimension sociale : 4 installations, une volonté forte des candidats de créer du lien social (ferme pédagogique, aménagement en lien avec le parc...)



Une forte sensibilité à l'environnement : installation en **AB**





Suite à l'abandon des trois maraîchers, les options qui s'offraient à l'EPA:

Scénario 1

Relancer toute la procédure

→ 6 mois perdus

Scénario 2

Poursuivre avec

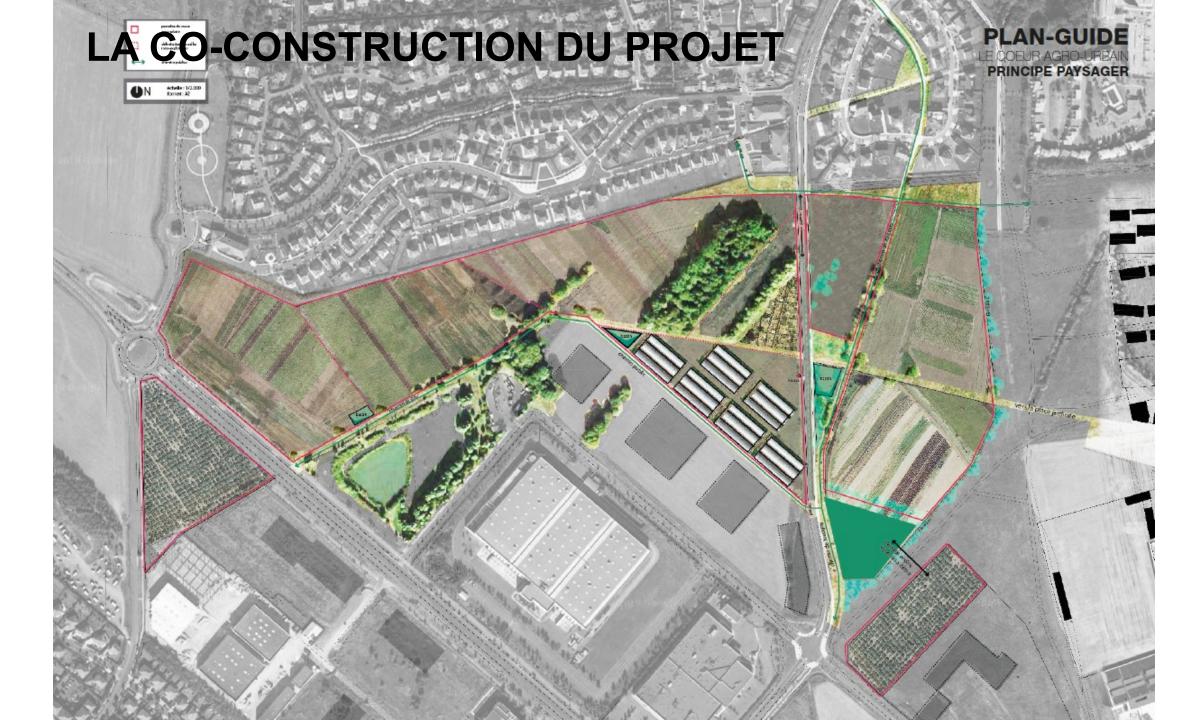
JL.Vaudescal uniquement

Perte de la diversité du projet, de l'AMAP, baisse du nombre d'installations

Scénario 3

Rechercher un scénario alternatif respectant les attentes du COPIL -> scénario proposé aujourd'hui :

JL. Vaudescal + L.Peretti





LEGENDE

Parcelles exploitées par Jean-Louis Vaudescal

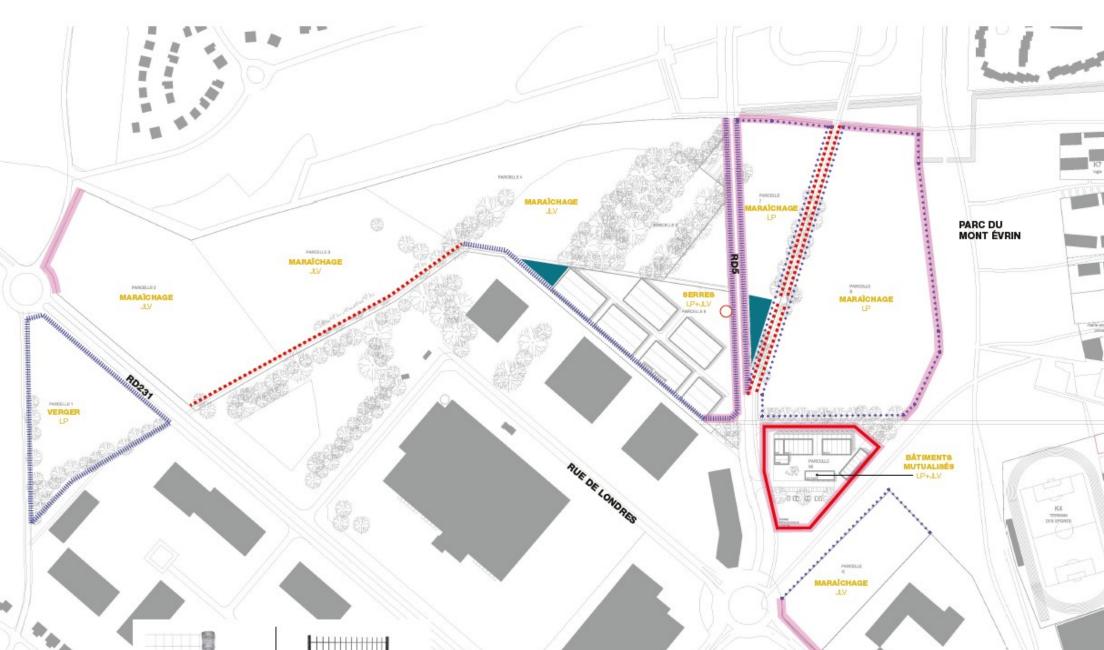
Parcelles de qualité
moindre exploitées par
Jean-Louis Vaudescal

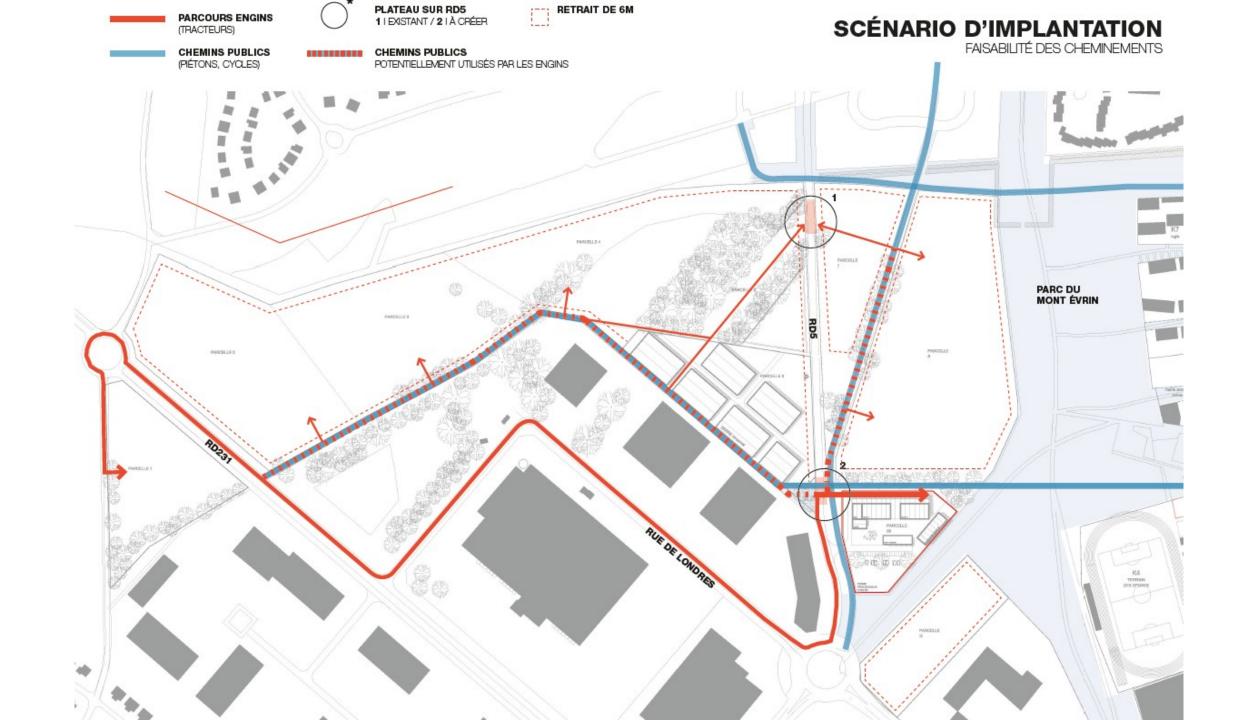
Parcelles exploitées par Laura Peretti

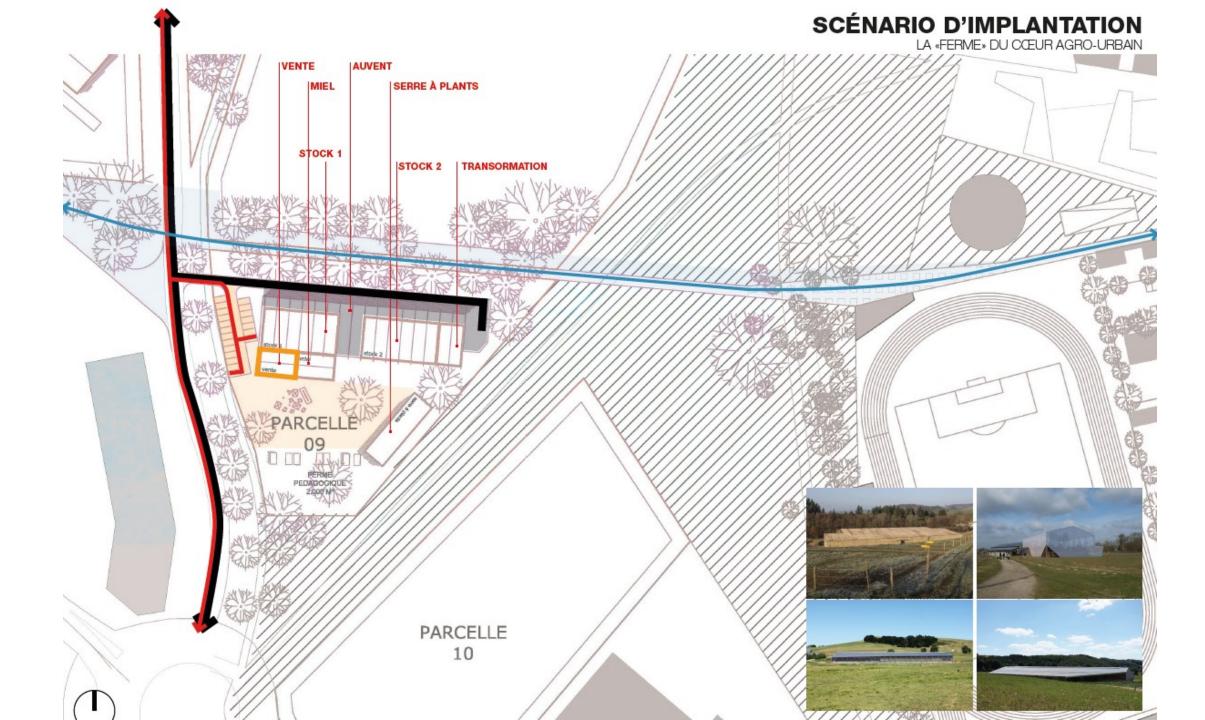
Parcelles communes (bâti et serre)

SCÉNARIO D'IMPLANTATION

EMPRISE CLOSES / TYPOLOGIES DE CLÔTURES









LE PLANNING PREVISIONNEL

Le planning prévisionnel suivant est envisagé (sous réserve d'une validation pour le COPIL de juillet) :

- Comité de pilotage : 10 juillet
- Travaux relatifs au forage (travaux nov. à janv.), aux bâtiments d'exploitation (dépôt PC sept – travaux février – mars), à la desserte en réseau, aux cheminements et à l'ensemble des aménagements nécessaires au démarrage de l'activité : T3 2019 – T2 2020
- Lancement de l'exploitation : 2020 (avec possibilité d'établir une COP en amont pour que les exploitants puissent démarrer leurs activités en anticipation)



LES BAUX

Baux (code 211):

- Un bail rural par exploitant, sur une durée de 18 ans :
 - maraichage à 450 € / ha / an
 - arboriculture ou parcelle avec moins de potentiel à 130 € / ha / an
- Bail rural co-preneur (hangar d'exploitation, le forage et les serres)
 - bâtiment à 2,29 € / m²
 - serres à 450 € / ha / an
- Bail à construction pour le point de vente (surface de 150 m2 : environ 7000€ / an)



LES APPRENTISSAGES

Les facteurs de réussite

- Portage politique
- Intérêt de la population
- Equipe « forte » d'exploitants
- Communication très rapprochée et régulière entre exploitants et MOA
- Souplesse du projet

Les freins

- Montée en compétence nécessaire de l'aménageur
- Risque d'incompréhensions entre exploitants et MOA (langages différents)



LA MAISON DE L'ECOQUARTIER

INFORMER - SENSIBILISER - ANIMER

Evénements mensuels & permanences de la Maison

- Les sorties "Hors les murs": explorer son quartier
- Les cinés-débat : discussions autour de la projection d'un film
- Les rendez-vous citoyens : sensibiliser aux éco-gestes







LE MONTAGE FINANCIER

- L'EPAMARNE prendra à sa charge les frais suivants (le reste étant aux frais des exploitants) :
 - Le bâtiment, en sollicitant une optimisation des surfaces, pour aboutir à un montant de 225k€ (y compris la surface de point de vente)
 - 120k€ pour la desserte en réseau
 - 70k€ pour les cheminements
 - 80k pour le forage

Soit un total ~ 500k € HT

■ RECETTES : Eco-cité pour un montant de 60k€ HT // Subvention régionale pour les exploitants



PLU DE MONTEVRAIN





N2 AU2 AU1.b AU1.b /AUx N2 AU1.b Limite de détail au 1/2000 du centre bourg -Aa N₃a N3b

PLU DE CHANTELOUP



